

# **DISCOURS DU MINISTRE DES FB**

**17<sup>ème</sup> plénière de la commission technique GABAC**

**Bangui, du 07 au 10 novembre 2008**

**Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre des Finances ;**

**Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC ;**

**Monsieur le directeur national de l'ANIF-RCA ;**

**Mesdames, Messieurs les membres des délégations des Etats membres du GABAC et Etat associé ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est pour moi un grand honneur et un agréable plaisir de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 17<sup>ème</sup> plénière de la Commission Technique du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC).

Au nom du gouvernement centrafricain et en mon propre, je souhaite à tous les participants, une cordiale bienvenue en terre hospitalière centrafricaine.

Je m'acquitte bien volontiers de ce devoir que m'impose ma qualité de Ministre des Finances premier responsable de la cellule de renseignement financier de la République Centrafricaine qui est celui de lutter contre l'argent sale et les conséquences qui s'y rattachent.

**Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC ;**

Je saisis cette occasion pour vous témoigner toutes les gratitudes du Gouvernement par rapport à tous les efforts que vous ne cessez d'apporter au pays pour se conformer au standard international, en commençant par l'Evaluation Nationale des Risques (ENR) et l'Evaluation Mutuelle (REM).

**Mesdames, Messieurs,**

Je salue la présence à Bangui des différentes délégations des Etats membres du GABAC ainsi que celle du Secrétaire Permanent du GABAC et du personnel du secrétariat du GABAC qui ont effectué le déplacement pour prendre part à cette session. Je vous souhaite un agréable séjour dans notre paisible capitale. Mes salutations vont également à tous ceux qui nous suivent par visioconférence en raison des différentes difficultés connues liées à leur déplacement.

Acceptez que je puisse témoigner ici la gratitude du gouvernement centrafricain au Secrétaire Permanent du GABAC pour l'honneur qui a été fait au à la RCA d'accueillir cette 17<sup>ème</sup> plénière.

**Monsieur Secrétaire Permanent du GABAC,**

**Souffrez que j'adresse mes sincères félicitations à votre institution pour les efforts déployés dans le sens de la poursuite efficace de ses activités à savoir : l'organisation des plénières hybrides, la tenue des activités d'assistance technique et les évaluations mutuelles, ce, malgré les contraintes imposées par la pandémie du covid-19 ; en témoigne l'effectivité de la mission de visite sur place des experts évaluateurs dans le cadre de l'évaluation de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme tenue du **29 août au 14 septembre 2022.****

**Mesdames et Messieurs,**

La présente plénière qui abordera des questions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres se tient à un moment où la conjoncture au plan régional et international est marquée par la recrudescence du crime organisé, du terrorisme et des menaces sécuritaires de tous genres. Les organisations terroristes se sont multipliées et se répandent chaque jour un peu plus sur les territoires de nos Etats.

Nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont pris toute la mesure de la menace et ont réaffirmé, l'impérieuse nécessité de prévenir, détecter et réprimer le financement du terrorisme qui est soutenu en Afrique de Centrale par des trafics de tout genre et par le blanchiment de capitaux. A cet effet, les Etats membres de la CEMAC et la République Démocratique du Congo ont décidé de renforcer leur politique nationale de lutte contre le financement du terrorisme et d'améliorer la conformité technique et l'efficacité des dispositifs nationaux de

lutte contre le financement du terrorisme. Ils se sont engagés à améliorer la coopération internationale en la matière.

La RCA accorde une grande importance à la paix et la sécurité et s'attèle à donner un nouveau souffle à cette lutte dans la droite ligne des décisions et recommandations de son Excellence, le **Prof Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Chef de l'Etat.**

Le gouvernement Centrafricain, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence le **Prof Faustin Archange TOUADERA**, en a fait une priorité. La RCA a ainsi poursuivi l'amélioration de son cadre juridique de lutte après la mise en place du Comité National des Politiques de lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le financement du terrorisme dénommé « Comité de Coordination » par un décret pris en conseil, des ministres en avril 2018.

Ce comité est placé sous ma responsabilité et suis assisté des Ministre d'Etat à la justice et Ministre de la Sécurité Publique. Le Gouvernement centrafricain dans sa lutte anti blanchiment a mis en place la loi sur les transferts électroniques. Il poursuit toujours sa politique qui est celle de mettre en place la loi anticorruption dont le projet en adoption et bien d'autres en gestation.

La RCA a bouclé son évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dont le Rapport est envoyé aux experts de la Banque Mondiale pour validation. Cet exercice est couronné par un plan d'action dont la mise en œuvre a conduit à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Sur le plan opérationnel, elle fait partie de plusieurs initiatives sous régionales et régionale en matière de coopération internationale lui qui permet des opérations conjointes et un échange efficace de renseignements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et son financement. En mars 2019, l'ANIF-RCA a signé un accord de coopération avec la CENAREF de la République démocratique du Congo.

Dans le souci de mieux faire, la RCA s'est soumise au processus d'évaluation mutuelle de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Dans le cadre de ce processus, la visite sur place de l'équipe d'évaluation a eu lieu du 29 août au 17 septembre 2022. Elle acceptera volontiers toutes les observations et recommandations qui lui seront faites dans

le Rapport d'Evaluation Mutuelle (REM) afin d'améliorer la conformité et l'efficacité de son dispositif de LBC/FT.

**Mesdames et Messieurs les participants à la Commission Technique du GABAC,**

Pendant quatre jours, vous allez examiner divers sujets relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans nos Etats membres. Comme je l'ai indiqué plus haut, ces questions préoccupent au plus haut point nos Chefs d'Etat et de Gouvernement.

L'ordre du jour de cette présente plénière du GABAC vous permettra de plancher sur les résultats des études menées sur les phénomènes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans notre sous-région. Je vous invite à dresser des rapports de haute facture à l'issue des différentes études que vous allez mener, car ils permettront une meilleure connaissance des phénomènes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de leurs manifestations dans le but de bien orienter les politiques de nos pays en la matière.

Vous allez également examiner différents rapports relatifs au processus d'évaluation mutuelle des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de plusieurs Etats membres. Nous sommes en droit d'espérer de votre Commission qui est composée d'experts avisés, des décisions et des recommandations qui permettront aux pays évalués d'améliorer sensiblement leurs dispositifs nationaux de LBC/FT.

Des observateurs et partenaires techniques et financiers participent aux travaux de cette plénière et apportent une contribution essentielle aux résultats. Je voudrais ici solliciter leur attention sur les problèmes et difficultés de nos Etats membres. Tout en les remerciant pour leur constante sollicitude et assistance, je voudrais les inviter à toujours rester à nos côtés dans cette lutte que nous gagnerons si nous œuvrons ensemble main dans la main.

En souhaitant plein succès à vos délibérations, je déclare ouverts les travaux de la 17<sup>ème</sup> plénière de la Commission Technique du GABAC.

Je vous remercie !!!